

Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école secondaire Pamphile-Le May, Commission scolaire des Navigateurs (CSDN), tenue le 20 juin 2018, à 18 h, au pub Ste-Emmélie, situé à Leclercville, sous la présidence de M^{me} Caroline Villeneuve.

Étaient présents :

Caroline Villeneuve, présidente
Jérôme Croteau, directeur
Katherine Beaudet, enseignante
Yan Lagrandeur, enseignant
Maryse Lagueux, enseignante
Martine Pouliot, enseignante

Chantal Fortin, orthopédagogue

Cathy Couturier, parent
Julie Morneau, parent

Était absents :

David-Alexandre Méthot, technicien en loisirs
Geneviève Daigle, parent
Marie-Claude Demers, parent
Guylaine Laroche, parent
Axelle Hébert, élève
Anaïs Routhier-Lemay, élève

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

Le directeur, M. Jérôme Croteau, confirme qu'il y a quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CE/2017-2018-35

IL EST PROPOSÉ PAR Martine Pouliot et résolu
D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 2 mai 2018
4. Approbation des frais chargés aux parents 2018-2019
5. Approbation des règles de conduite
6. Approbation des activités étudiantes
7. Assemblée générale de septembre 2018
8. Calendrier des rencontres du CE 2018-2019

9. Entrée progressive des élèves de première secondaire
10. Rapport annuel du conseil d'établissement 2017-2018
11. Mot de la représentante au comité de parents
12. Mot du directeur
13. Mot des membres du personnel de l'école
14. Mot des représentantes des élèves
15. Mot de la présidente
16. Parole au public
17. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 2 mai 2018

CE/2017-2018-36

IL EST PROPOSÉ PAR Cathy Couturier et résolu

De dispenser la secrétaire de la lecture du procès-verbal du 2 mai 2018 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé

ADOPTÉE À l'unanimité.

4. Approbation des frais chargés aux parents 2018-2019

CE/2017-2018-37

Il y aura un nouveau projet de loi dû à un recours collectif de parents du Saguenay (à suivre). Par conséquent, il y aura des ajustements des frais chargés aux parents pour l'année 2018-2019. Des soumissions ont été demandées pour l'achat de cahiers; certaines sorties seront facultatives et seront indiquées sur la facture. Le parent peut refuser de payer, mais le jeune devra demeurer à l'école pour faire du travail scolaire. Les frais pour certains profils ont diminué également. Une activité culturelle peut être vécue sur les 180 jours, mais devra être gratuite et une activité ludique devra se dérouler sur les journées pédagogiques ou les fins de semaine.

Sur la facture, ajouter les buts et objectifs visés par l'activité afin que le parent prenne une décision éclairée.

IL EST PROPOSÉ PAR Cathy Couturier

D'APPROUVER le document présenté.

ADOPTÉE À l'unanimité.

- CE/2017-2018-38**
- 5. Approbation des règles de conduite**
- Lecture de certaines règles de conduite qui ont été modifiées, dont la gestion des appareils technologiques utilisés au mauvais moment par le jeune. Voir dans l'agenda 2018-2019 pour tous les changements en lien avec le port de l'uniforme et tout autre changement du code de vie de l'école.
- IL EST PROPOSÉ PAR Julie Morneau
- D'APPROUVER les modifications
- ADOPTÉE À l'unanimité.
- CE/2017-2018-39**
- 6. Approbation des activités étudiantes**
- Il est proposé d'accepter les sorties reçues par courriel par Yan Lagrandeur et accepté à l'unanimité.
- 7. Assemblée générale de septembre 2018**
- Le mercredi 5 septembre 2018 à 19 heures : 5 postes en élection (3 postes de 2 ans et 2 postes de 1 an) afin d'assurer une certaine pérennité à l'intérieur du CÉ.
- 8. Calendrier des rencontres du CE 2018-2019**
- Première rencontre du CÉ : le mercredi 3 octobre 2018 à 19 h 15 au local A-217. À ce moment, les dates ultérieures pour le CÉ seront dévoilées, toutefois il est à noter qu'elles se dérouleront le mercredi.
- 9. Entrée progressive des élèves de 1^{re} secondaire**
- Depuis plusieurs années, une entrée progressive est effectuée pour ces groupes ce qui leur assure une entrée scolaire en plus grande harmonie. De plus, une entrée progressive se fera aussi pour les élèves d'adaptation scolaire, FMS et profil DEP.
- 10. Rapport annuel du conseil d'établissement 2017-2018**
- Ce rapport est disponible sur le site de l'école. Ce document fait état des décisions prises par le CÉ.
- 11. Mot de la représentante au comité de parents**
- Absente.

12. Mot du directeur

Celui-ci est très préoccupé par les nouvelles normes de la gratuité scolaire. Il y a du mouvement parmi les membres du personnel. De plus, le secrétariat du 1^{er} cycle sera dorénavant au 1^{er} étage. Un nouveau poste de TES à 21 heures/semaine est ouvert pour l'année 2018-2019. Un projet d'aménagement de classes flexibles sera effectué au local A-305. Le terrain de jeux de la municipalité revient cet été. Martine Pouliot quitte pour réaliser de nouveaux rêves. Merci à toutes les personnes qui se sont impliquées au CÉ.

13. Mot des membres du personnel de l'école

- a) **Martine Pouliot** : Le voyage à Toronto fut fort apprécié par les élèves du 2^e cycle. La municipalité est très heureuse des fleurs cultivées dans la serre. Un élève de FPT1 a réussi ses examens de math et de français de 1^{re} secondaire et se dirigera vers le FMS, l'an prochain.
- b) **Yan Lagrandeur** : Le voyage à Québec s'est bien déroulé. Les élèves du premier cycle ont eu bien du plaisir.
- c) **Katherine Beaudet** : Gala Méritas du 1^{er} cycle : Super!! Cocasse! De beaux talents! L'an prochain une stratégie sera mise en place pour « accrocher » davantage les élèves de 1^{re} secondaire.
- d) **Maryse Lagueux** : Belle réussite de la sortie pour le DEP. Martine Pouliot a reçu un prix de « École Vert Brundtland », soit le prix Diane Laflamme.
Félicitations!

14. Mot des représentantes d'élèves :

Absentes

15. Mot de la présidente

Celle-ci remercie tous les membres du CÉ de s'être impliqués.

16. Parole au public

Aucun

17. Levée de l'assemblée

CE/2017-2018-40

IL EST PROPOSÉ PAR Martine Pouliot et résolu

D'ADOPTER la levée de la séance à 19 h 24.

ADOPTÉE à l'unanimité.

Caroline Villeneuve
Présidente

Jérôme Croteau
Directeur